



2, route de Clisson

Code postal : 44190

Tél : 02.40.54.76.38

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 MAI 2022

1°) Acquisition d'une parcelle par voie de préemption

Le Conseil Municipal décide l'acquisition d'une parcelle par voie de préemption :

- Parcelle cadastrée section BC n°108
- Superficie : 239 m²
- Prix d'achat hors frais : 3 410 €

Cette parcelle sera destinée, à la fois à constituer une réserve foncière pour l'urbanisation future au cœur du bourg et à la création d'un cheminement doux.

Janik RIVIERE,
Maire